

GRAND NARBONNE 2030



Construisons ensemble le territoire de demain.



SOMMAIRE

LE PROJET POLITIQUE PORTEUR DE L'AMBITION DE NOTRE TERRITOIRE

page 4

LE CITOYEN COMMUNAUTAIRE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DU GRAND NARBONNE

page 5

LES ORIENTATIONS

page 6

CROISSANCE VERTE, TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE

page 8

CONVERGENCE DES MOBILITÉS

page 12

INNOVATION ÉCONOMIQUE ET EMPLOIS

page 14

NOUVELLE OFFRE TOURISTIQUE

page 18

TERRITOIRE D'ACCUEIL ET DE CULTURE

page 22

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

page 26



GRAND NARBONNE 2030

Le **PROJET POLITIQUE**
porteur de l'**AMBITION**
de notre territoire

Le projet « Grand Narbonne 2030 » s'inscrit dans **une vision collective** menée par les élus communautaires et appuyée par les membres du Conseil de Développement* (CODEV) commun au Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et au Grand Narbonne.



Ce projet a été pensé et conçu selon un **processus de réflexion innovant**. Sa force réside dans le fait qu'il s'agit d'un **document stratégique évolutif**, qui sera évalué et réajusté régulièrement en fonction des évolutions de notre environnement juridique et financier. Il a pour objectif de dresser les grandes orientations de notre Communauté d'agglomération d'ici 2030, en se projetant dans une vision allant au-delà d'un simple mandat électoral. Ce document est partagé et porté par les élus communautaires ainsi que soutenu par les membres du Conseil de Développement* (CODEV) qui ont **participé à la réflexion et ont fait des propositions** pour le développement du Grand Narbonne à long terme et au bénéfice de **ses citoyens communautaires**.



Porté par les élus communautaires, le projet « Grand Narbonne 2030 » a pour ambition d'orienter l'action du Grand Narbonne vers un nouveau type de croissance économique : **la croissance verte**. Croissance verte qui consiste à valoriser de façon durable le potentiel économique de nos atouts naturels que sont la mer et les étangs, le vent, le soleil et la vigne afin de favoriser l'attractivité de notre territoire. Attractivité traduite par le développement économique, l'emploi et la qualité de vie de ses citoyens communautaires.



Les réflexions entre élus et citoyens membres du CODEV, ont ensuite été croisées et les points de vue confrontés en ayant comme objectif commun le développement d'une croissance verte. Cette rencontre et ce travail partenarial ont abouti à la **co-construction** du présent projet « Grand Narbonne 2030 ». Décliné en orientations stratégiques, ce projet a pour ambition de **renforcer l'attractivité du territoire en améliorant la qualité de vie des citoyens communautaires et en favorisant son développement économique**.



LE CITOYEN COMMUNAUTAIRE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DU GRAND NARBONNE

La Communauté d'agglomération s'est construite autour de grands projets. En se regroupant au sein du Grand Narbonne, les communes ont souhaité se doter des moyens pour aménager et penser leur territoire à grande échelle, mais aussi améliorer la qualité de vie de l'ensemble des citoyens communautaires. L'objectif du Grand Narbonne est de renforcer et de continuer à développer les liens de proximité avec ses citoyens communautaires.

L'AGGLOMÉRATION : PATRIMOINE COMMUN DES COMMUNES

En regroupant des communes qui partagent un même territoire, l'agglomération a vocation à permettre aux élus municipaux et communautaires de réaliser des projets et de mettre en œuvre des services à destination de la population. Outil au service du territoire, le Grand Narbonne permet aux élus de dessiner l'avenir d'un territoire commun.

”

GRAND NARBONNE 2030

LES ORIENTATIONS

Les orientations définies par les élus communautaires constituent un cadre aux futures politiques publiques. Les interventions prioritaires se définissent selon les cinq orientations suivantes :



**L'AGGLOMÉRATION,
TERRITOIRE DE CROISSANCE VERTE,
DE TRANSITION ENVIRONNEMENTALE
ET ÉNERGÉTIQUE**



**L'AGGLOMÉRATION,
TERRITOIRE DE CONVERGENCE
DES MOBILITÉS**



**L'AGGLOMÉRATION,
TERRITOIRE D'INNOVATION
ÉCONOMIQUE ET D'EMPLOIS**



**L'AGGLOMÉRATION,
TERRITOIRE D'UNE NOUVELLE
OFFRE TOURISTIQUE**



**L'AGGLOMÉRATION,
TERRITOIRE D'ACCUEIL ET DE CULTURE**

À l'horizon 2030, le Grand Narbonne devra être un laboratoire de l'innovation territoriale en orientant les choix stratégiques vers la transition énergétique et environnementale. Cette ambition se fonde sur les atouts incomparables qui constituent les richesses de la Narbonnaise : le vent, le soleil, la mer et les étangs, la vigne.

L'Agglomération veillera à la mise en œuvre de ces orientations et assurera leur traduction concrète et opérationnelle au travers des projets et services publics communautaires. Cette mise en action sera articulée avec les compétences et actions portées par les autres collectivités (Europe, État, Région, Département, communes, PNR) et, s'inscriront parfois, dans un cadre territorial plus large, dépassant le Grand Narbonne.

Le processus d'innovation qui a permis d'aboutir au projet « Grand Narbonne 2030 » réside dans le fait qu'il a été pensé par des élus et des citoyens qui ont conscience que son contenu n'est pas définitif et devra être adapté aux évolutions juridiques et financières. Enfin, le processus de réflexion commun entre élus et citoyens et d'adaptation du projet « Grand Narbonne 2030 » va se poursuivre dans le cadre de « l'Observatoire Grand Narbonne 2030 ».

L'OBSERVATOIRE GRAND NARBONNE 2030 : UNE INSTANCE D'ÉVALUATION CONTINUE D'UN PROJET ÉVOLUTIF

Le projet « Grand Narbonne 2030 » est suivi par l'Observatoire Grand Narbonne 2030. Constitué d'élus communautaires, de membres du Conseil de Développement et de représentants des services du Grand Narbonne, l'Observatoire, qui se réunira deux fois par an, a vocation à suivre, réajuster et enrichir les orientations du projet au regard de son ambition et des évolutions juridiques et financières.

Vous vous apprêtez donc à lire une version évolutive qui sera enrichie et réajustée au fil du temps par l'Observatoire Grand Narbonne 2030.

GRAND NARBONNE 2030

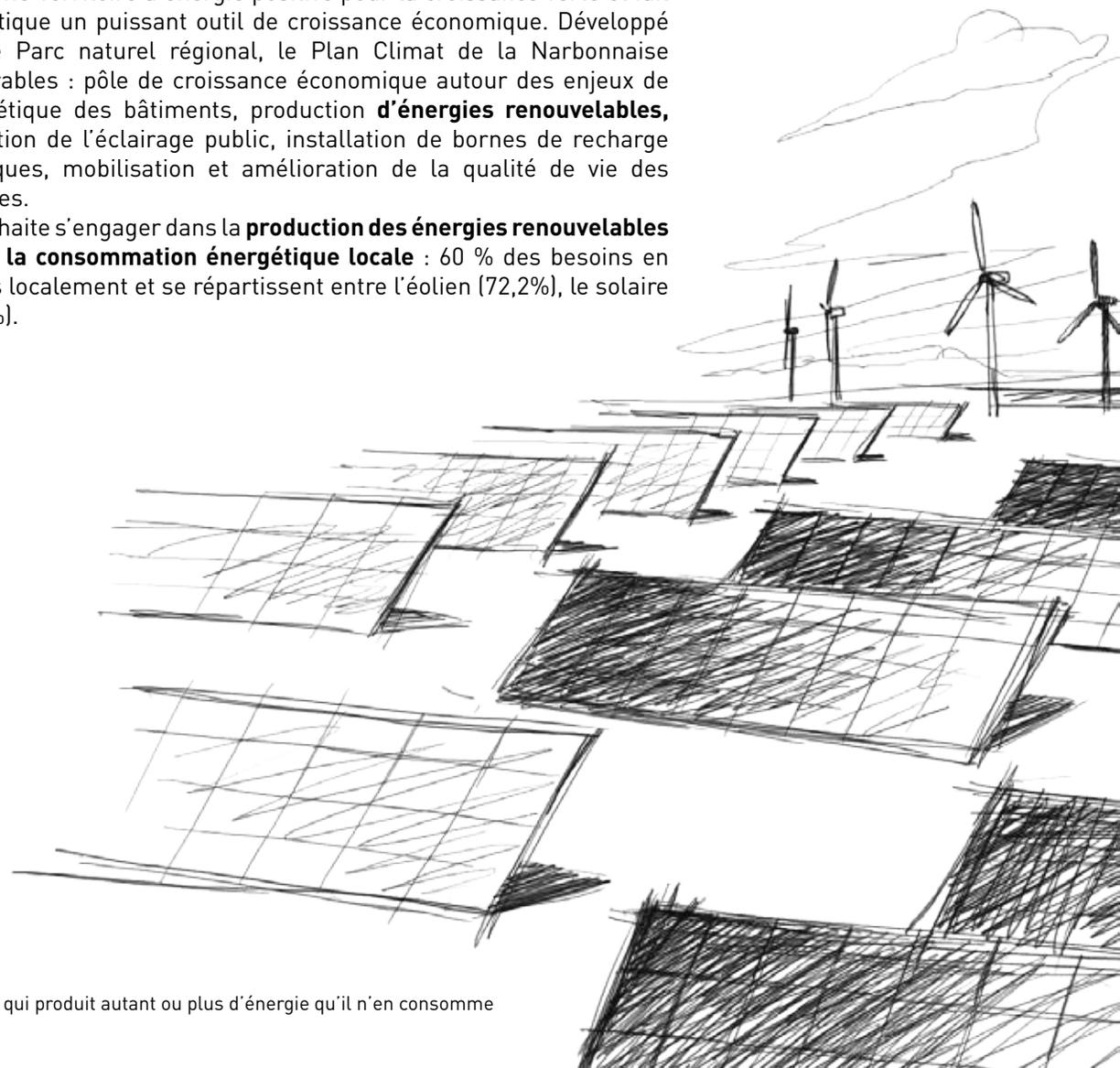
Territoire de **CROISSANCE VERTE, TRANSITION ENVIRONNEMENTALE ET ÉNERGÉTIQUE**

La croissance verte est un **enjeu majeur** pour le territoire. En travaillant avec son partenaire le Parc naturel régional, le Grand Narbonne, territoire d'excellence pour la croissance verte, a pour ambition de devenir, à l'horizon 2030, une **vitrine d'expérimentation de la transition énergétique et environnementale**.

LA CROISSANCE VERTE : QUEL NOUVEAU MODÈLE DE SOCIÉTÉ POUR LE GRAND NARBONNE ?

Le Grand Narbonne s'est engagé dans le défi **d'un nouveau modèle de développement pour répondre aux grands enjeux environnementaux et qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble**. Avec l'ambition de devenir un territoire en pointe en matière d'autonomie énergétique, le Grand Narbonne a été labellisé par l'État comme Territoire à énergie positive pour la croissance verte et fait de la transition énergétique un puissant outil de croissance économique. Développé en partenariat avec le Parc naturel régional, le Plan Climat de la Narbonnaise favorise les projets durables : pôle de croissance économique autour des enjeux de la réhabilitation énergétique des bâtiments, production **d'énergies renouvelables**, programme d'optimisation de l'éclairage public, installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, mobilisation et amélioration de la qualité de vie des citoyens communautaires.

Le Grand Narbonne souhaite s'engager dans la **production des énergies renouvelables** qui représente **11% de la consommation énergétique locale** : 60 % des besoins en électricité sont produits localement et se répartissent entre l'éolien (72,2%), le solaire (21,4%), le biogaz (6,4 %).



*Un TEPOS c'est un territoire qui produit autant ou plus d'énergie qu'il n'en consomme



L'ÉCONOMIE DU VENT

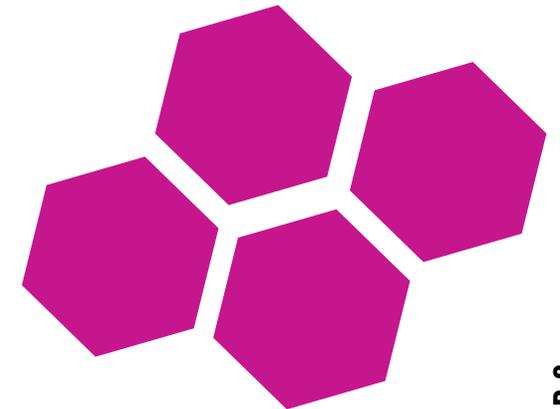
Le vent constituant un atout majeur pour la Narbonnaise, le Grand Narbonne souhaite valoriser cette ressource en participant à **l'exploitation du gisement éolien local** et tout particulièrement **l'éolien flottant** avec la mise en place de deux fermes éoliennes au large des côtes audoises (capacité d'autonomie énergétique et création d'emplois non délocalisables).

L'ÉNERGIE SOLAIRE

Le solaire photovoltaïque permet de développer des projets participatifs innovants tel que le **parc solaire coopératif des énergies** de Narbonne : centrale solaire de 12 MW associée à de la production de biomasse pour le bois énergie. Les citoyens communautaires participent au capital de cette association.

LA VALORISATION DES DÉCHETS

La valorisation des déchets constitue un axe majeur de développement pour le territoire, au travers de son Écopôle qui permet des partenariats inédits entre instituts de recherche et industrie du traitement et de la valorisation des déchets. Le projet « Grand Narbonne 2030 » soutient la recherche et le développement dans **le domaine de la méthanisation** en s'appuyant sur les acteurs existants (INRA/ Suez), et de la **valorisation des matières triées et recyclables**.



GRAND NARBONNE 2030

Territoire de
**CROISSANCE VERTE,
TRANSITION
ENVIRONNEMENTALE
ET ÉNERGÉTIQUE**

QUELLES AMÉLIORATIONS ENVIRONNEMENTALES POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE ?

La Narbonnaise représente, avec la Camargue, la portion de l'arc méditerranéen français dont le patrimoine naturel est le mieux préservé. Cette richesse environnementale est reconnue au niveau national (labellisation Parc naturel régional), européen (sites Natura 2000) et international (label Ramsar pour les étangs et patrimoine mondial de l'UNESCO pour le canal du Midi et de la Robine).

Le projet « Grand Narbonne 2030 » vise à être en phase avec les politiques internationales les plus avant-gardistes en termes de gestion du territoire pour passer d'une logique de « préservation » à une logique de « valorisation » de l'environnement.

L'urbanisme et l'aménagement du territoire sont traduits à travers le développement d'une stratégie d'aménagement novatrice et participative.

PROGRAMME STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE DURABLE

Les liens entre l'agriculture, la gestion des ressources et espaces naturels, l'aménagement du territoire et l'alimentation sont étroits. C'est pourquoi le rôle et la place de l'activité agricole dans la croissance verte locale doivent être renforcés. Pour cela, Le Grand Narbonne s'engage dans un Programme Stratégique de Développement Agricole Durable, en concertation avec l'ensemble de la profession. Ainsi, la Communauté d'agglomération impulse un mouvement pour mieux produire et consommer, tout en favorisant la gestion durable de l'eau, le développement de l'agro écologie et des circuits courts. Un des objectifs majeurs de la stratégie est de recréer des ceintures vertes maraîchères et de renforcer les liens entre espaces urbains et ruraux. La création d'une pépinière d'entreprises agricoles (Espace Test Agricole) va encourager la mise en place d'installations agricoles diversifiées et les circuits alimentaires de proximité.



ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

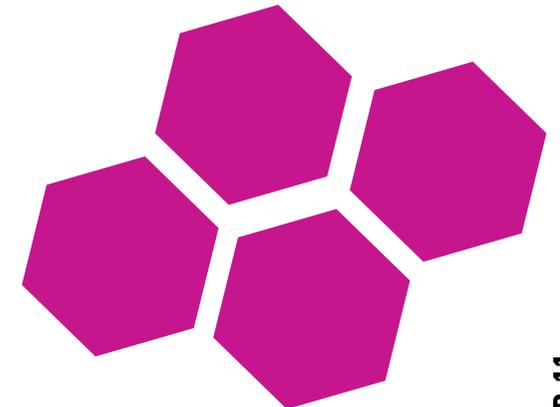
Cet accompagnement au changement passe par la mise en place d'actions en faveur de l'adaptation à la submersion marine, à la gestion de la qualité et la quantité de la ressource en eau, à la valorisation des recherches et expériences déjà en cours sur l'adaptation de la viticulture à l'augmentation des températures et la diminution de la pluviométrie : mise en place de récupération des eaux traitées des stations d'épuration pour l'irrigation raisonnée des vignes.

PLAN LITTORAL XXI

La rénovation des zones littorales s'inscrit dans la vision d'un aménagement du territoire réfléchi et encadré pour préserver l'écosystème local tout en favorisant l'attractivité des infrastructures portuaires et balnéaires.

LA GESTION DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE

Dans le cadre des réformes en cours, notamment la loi GEMAPI, le Grand Narbonne doit avoir une culture de l'aménagement autour de la notion du cycle de l'eau. Cette gestion vise à sécuriser la ressource au profit des citoyens communautaires. Le maintien de la qualité de l'eau, sa gestion quantitative, le maillage, la sécurisation des réseaux et l'adaptation des capacités de traitement des eaux constituent des actions prioritaires dans le cadre du projet « Grand Narbonne 2030 ».



GRAND NARBONNE 2030

Territoire de
**CONVERGENCE
DES MOBILITÉS**

Au centre de la grande région, entre Toulouse, Montpellier et Barcelone et du quadrilatère languedocien, entre Leucate, Narbonne, Lézignan, Béziers, Agde et Pézenas, le Grand Narbonne occupe un positionnement géographique stratégique. Il est à la croisée des chemins entre l'accroissement des échanges européens, au centre de la construction de la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée et en pointe sur les futures infrastructures de mobilité (gare TGV, Grand Port, aéroport de Carcassonne...).

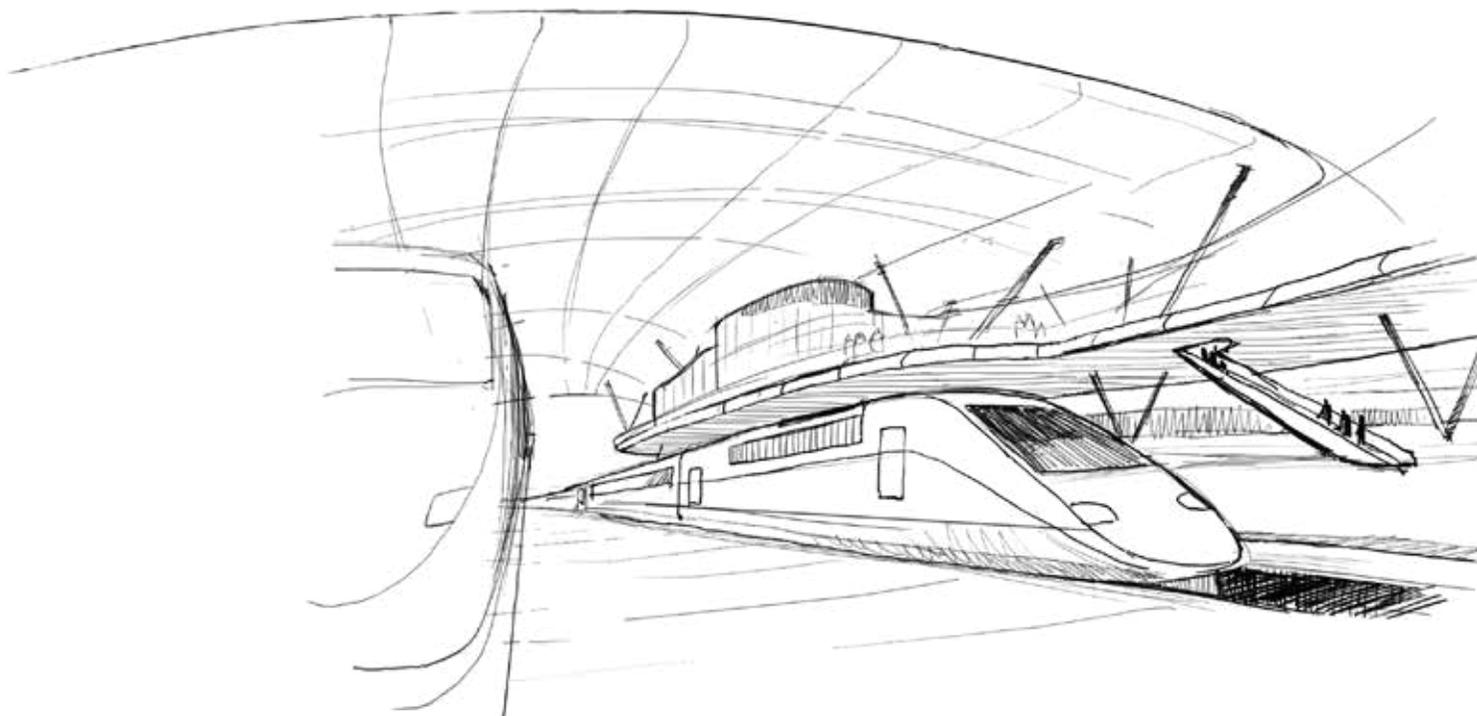
DES INFRASTRUCTURES POUR FAVORISER LES MOBILITÉS EURO-MÉDITERRANÉENNES ?

Le port de Port-la-Nouvelle, la gare nouvelle et le réseau numérique, objets d'un partenariat fort entre collectivités locales et partenaires privés, **vont constituer un support de création d'emplois et un levier de développement économique local.**

Le projet régional de port à Port-la-Nouvelle va renforcer l'ouverture du territoire vers les échanges méditerranéens. Sa modernisation et son extension renforceront sa pérennité et valoriseront l'économie locale. Le port permettra de développer les deux fermes éoliennes flottantes.

La gare nouvelle à Narbonne/Montredon-des-Corbières

La future gare TGV, située entre Narbonne et Montredon des-Corbières, s'insérera dans un Pôle d'échange multimodal et place le Grand Narbonne au cœur des échanges à grande vitesse à l'échelle européenne. Tout en étant reliée à la ligne Toulouse-Narbonne, cette stratégie privilégie l'intermodalité avec l'aéroport de Carcassonne, le port à Port-la-Nouvelle, le canal du Midi et le canal de la Robine.





QUELLE TRANSITION DES MOBILITÉS POUR LE GRAND NARBONNE ?

Le projet « Grand Narbonne 2030 » vise à revoir l'**organisation des mobilités et plus particulièrement de la gare centre de Narbonne**, en lien avec la Ville de Narbonne. Cette future **éco-gare** doit devenir un outil de développement et un centre de convergence régionale.

Le Grand Narbonne agira également auprès de ses partenaires pour le développement de l'offre TER et Inter-Cité en direction de Montpellier et pour le renforcement de l'offre en direction de Toulouse.

L'IMPORTANCE D'UN PLAN DE DÉPLACEMENT URBAIN

Le **PDU (Plan de Déplacement Urbain)** structure les mobilités sur le territoire en partenariat avec l'ensemble des acteurs (Région, Département, communes, partenaires privés). Dans ce cadre, les élus communautaires ont fixé trois priorités et s'appuient sur l'expertise et les retours d'expérience des membres du Conseil de Développement pour proposer de **développer les mobilités aux services de l'usager, du développement économique et touristique.**

GRAND NARBONNE 2030

Territoire

**D'INNOVATION
ÉCONOMIQUE
ET D'EMPLOIS**

Bénéficiant d'une **importante attractivité** liée à **sa qualité de vie** et à une **position géographique stratégique**, Le Grand Narbonne souhaite développer son attractivité entrepreneuriale à travers différents projets prioritaires.

Quelles filières d'excellence pour l'attractivité du territoire ?

Croissance verte, glisse et vent, santé et bien-être, vigne et vin, patrimoine culturel et naturel : filières d'excellence qui sont porteuses d'emplois et d'innovation et qui seront complétées par une **stratégie numérique et digitale efficiente**. Leur développement s'appuie sur de solides atouts naturels locaux : le vent, la mer et les étangs, le soleil et la vigne.

LA FILIÈRE « CROISSANCE VERTE »

Enjeu fort en faveur de la **valorisation de nos ressources locales** et de **l'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens**, la croissance verte est déclinée dans l'ensemble des politiques publiques du territoire. Elle crée du bien-être et de la richesse en favorisant prioritairement l'investissement dans les énergies renouvelables et le développement d'une agriculture durable.

LA FILIÈRE « GLISSE ET VENT »

Atout naturel, le vent est un vecteur de développement économique sur le territoire : des entreprises qui s'inscrivent dans l'innovation technologique, mais aussi fabricants, commerçants, hôteliers ou restaurateurs se sont en effet installés dans la Narbonnaise. Ainsi, **la création d'une pépinière d'entreprises et d'innovation dédiée à l'économie du vent**, va permettre la création d'emplois autour des activités de la glisse et des énergies renouvelables.



LA FILIÈRE « SANTÉ ET BIEN-ÊTRE »

La zone d'activités de Narbonne-Montredon-des-Corbières va permettre de lier attractivité économique et offre de qualité pour la santé. Le Pôle Santé va constituer un moteur de l'économie locale avec **l'implantation d'une nouvelle clinique, un secteur paramédical** et des **structures en lien avec le bien-être**. Ce pôle deviendra une référence régionale dans le domaine médical.

LA FILIÈRE « VIGNE ET VIN »

La priorité est donnée à la production viticole et agricole **en consolidant son développement économique** en lien avec les professionnels du secteur et l'INRA Pech-Rouge et **en proposant l'élaboration concertée d'un Programme Stratégique de Développement Agricole Durable** .

LA FILIÈRE « PATRIMOINE CULTUREL ET NATUREL »

En lien avec la création du **MuRéNa (Musée Régional de la Narbonne antique)**, cette filière vise à valoriser les richesses du patrimoine. L'enseignement est également un axe structurant des actions du Grand Narbonne.

GRAND NARBONNE 2030

Territoire

D'INNOVATION ÉCONOMIQUE ET D'EMPLOIS

DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT D'ENTREPRENEURIAT

Le projet « Grand Narbonne 2030 » vise à renforcer le tissu économique local par le biais de plusieurs axes de développement.

LE RÉSEAU NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

« Le Grand Narbonne, territoire numérique » vise à assurer la couverture de l'ensemble du territoire par le très haut débit numérique d'ici 2025 grâce à la technologie de la fibre optique. **Ce déploiement numérique profitera tant aux entrepreneurs qu'aux citoyens communautaires.**

SOUTENIR L'ENTREPRENEUR COMMUNAUTAIRE

Intégrer la dimension de l'entrepreneur communautaire au même titre que le citoyen communautaire, **favoriser l'intégration des entrepreneurs** dans les réflexions stratégiques sur les choix de développement économique, **favoriser le travail et les rencontres entre élus et entrepreneurs** pour prendre des décisions au plus proche des besoins des **ambassadeurs du territoire** que sont les citoyens et entrepreneurs communautaires.

STRUCTURER L'OFFRE FONCIÈRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

Développer du foncier dédié à l'activité économique, **constituer des zones économiques de proximité** pour compléter l'offre de foncier économique pour le développement d'entreprises locales.

ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Accompagner la création d'entreprises par la mise en place d'un guichet unique pour l'ensemble des démarches administratives et par l'animation d'un réseau d'entrepreneurs ; **créer une technopôle** (site d'accueil et d'accompagnement à la création d'entreprises) ; **inscrire les acteurs de l'économie sociale et solidaire** dans une dynamique entrepreneuriale « marchande ».

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Faire émerger des projets et accompagner des chefs d'entreprises, favoriser la coordination des structures d'accompagnement, d'hébergement et d'installation des entrepreneurs en lien avec les chambres consulaires et les acteurs économiques locaux, **mutualiser et optimiser** des moyens pour la création d'entreprises, le soutien au tissu d'entreprises locales *via* l'innovation et la création d'emplois. **Favoriser l'accompagnement des entrepreneurs** : de l'incubation par le biais des **pépinières d'entreprises** à l'**hébergement** en hôtels d'entreprises en passant par l'**installation** en zone d'activité économique. **Développer l'offre d'hébergement** en faveur des créateurs d'entreprises innovantes.



SOUTENIR LES FILIÈRES DE FORMATIONS QUALIFIÉES ET DE PROFESSIONNALISATION

Soutenir les filières de formations qualifiées et de professionnalisation en lien avec le milieu éducatif et universitaire tels que le pôle juridique et scientifique de l'antenne narbonnaise de l'Université de Perpignan Via Domitia, les enseignements du lycée professionnel agricole Martin Luther King, et de ses centres de formation.

CRÉER DES FILIÈRES D'EXCELLENCE POUR LA FORMATION SUPÉRIEURE ET LA RECHERCHE

Poursuivre et développer l'engagement en faveur de la recherche et de l'enseignement supérieur en orientant le développement de filières de formation qui répondent aux besoins du territoire et également de niveau Master, et en soutenant l'implantation de halles de transferts technologiques notamment avec l'INRA (Pech rouge et Laboratoire de Biotechnologie de l'Environnement).

Ce souhait de haut niveau de qualification constitue un levier pour la réussite des initiatives d'entrepreneuriat. En complément, Le Grand Narbonne intensifiera ses actions de sensibilisation des étudiants à la création d'entreprises en lien avec des professionnels en s'associant et en soutenant des événements (workshop, colloques...).

GRAND NARBONNE 2030

Territoire d'une
**NOUVELLE
OFFRE
TOURISTIQUE**

Le tourisme représente pour le territoire un enjeu économique et social d'autant plus important qu'il offre de réelles marges de développement. Le Grand Narbonne est au cœur d'un des plus grands marchés européens de très grande proximité entre les 6 millions d'habitants de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et les 7 millions d'habitants de la Catalogne (Espagne). Cette forte croissance confirme que le territoire est une des plateformes touristiques de premier plan de la Région Occitanie.

Au cœur des nombreux bouleversements et changements (Transition énergétique, Loi NOTRe), Le Grand Narbonne doit s'adapter pour **construire une politique touristique d'ampleur** en renforçant la **compétitivité et l'attractivité touristique** du territoire.

L'AMBITION TOURISTIQUE DU GRAND NARBONNE

Ce territoire à multiples facettes est le seul d'Occitanie à couvrir l'ensemble de la façade maritime d'un département. Il a le privilège d'être situé sur le territoire du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et dispose de solides atouts : 5 stations balnéaires*, des sites touristiques de premier plan, une partie du canal du Midi, le canal de la Robine et des atouts naturels rares et indéniables : le soleil, le vent, la vigne, la mer et les étangs. Enfin, la Ville de Narbonne de par ses atouts touristiques et son positionnement géographique doit occuper une position essentielle dans la mise en cohérence de la stratégie touristique du territoire.

L'ambition du Grand Narbonne est d'affirmer sa dimension de destination littorale de la métropole toulousaine afin d'être une fenêtre sur la mer de l'ancienne Région Midi-Pyrénées et de créer un véritable positionnement identitaire à l'échelle du Grand Sud. La stratégie de développement touristique va élargir l'offre actuelle pour les populations touristiques locales, mais aussi constituer des « produits d'appel » pour attirer de nouveaux visiteurs. Le projet « Grand Narbonne 2030 » va permettre **d'être à la pointe sur le plan de l'attractivité régionale** en s'inscrivant dans le schéma régional du tourisme et comme territoire pilote du plan littoral 21.

*Gruissan, Leucate, Narbonne-Plage, Port-la-Nouvelle, Saint-Pierre-la-Mer et La Palme, qui couvrent la totalité de la côte audoise.



LES INNOVATIONS TOURISTIQUES POUR LE TERRITOIRE

PLAN LITTORAL 21

Le Grand Narbonne souhaite se positionner comme pilote du plan littoral 21 de la Région avec une exigence d'innovation, de mixité des usages, d'accessibilité au public et d'excellence environnementale et sociale. Pour cela, le projet « Grand Narbonne 2030 » vise à requalifier des stations, innover dans l'habitat méditerranéen insolite et structurer un tourisme de terroir.

À travers ces innovations, **il s'agit de proposer des expériences à vivre en maillant le littoral, le tourisme urbain et le rural (tourisme expérientiel).**

RENFORCEMENT DE L'ÉCOMOBILITÉ

De plus, l'ambition du Grand Narbonne est de **renforcer l'écomobilité** sur le territoire, celle-ci profitera non seulement aux citoyens communautaires mais également au tourisme avec une accessibilité aux plages pour les pratiques de glisse, un liaisonnement des stations et des itinéraires cyclables, un itinéraire culturel pour la Ville de Narbonne. Ce renforcement de l'éco-mobilité sera matérialisé par la création d'éco-gares, des aménagements nécessaires pour la circulation à vélo intra et extra communale, le développement de bornes de recharge pour les véhicules électriques...

GRAND NARBONNE 2030

Territoire d'une **DESTINATION TOURISTIQUE D'EXCELLENCE**

La stratégie touristique communautaire est déclinée en six pôles d'offres touristiques complémentaires et à forte valeur ajoutée.



ŒNOTOURISME ET GASTRONOMIE

Renforcer l'attractivité des terres de vignobles en garantissant la qualité de l'accueil, des prestations et en favorisant les produits issus du terroir et de la mer.



ÉCOTOURISME

Placer le tourisme vert au cœur de la valorisation du patrimoine naturel local en lien avec le Parc naturel régional. Favoriser l'itinérance douce tout en privilégiant le positionnement de la culture en harmonie avec la nature et les citoyens communautaires.



TOURISME DE SAVOIR-FAIRE

Développer le tourisme de savoir-faire pour (re)découvrir des métiers, des traditions par le biais de circuits et de visites thématiques.



TOURISME CULTUREL ET PATRIMONIAL

S'appuyer sur les acteurs locaux et partenaires tel que le Parc naturel régional pour valoriser, faire connaître l'histoire du territoire, de son patrimoine bâti, matériel, immatériel et environnemental.



CROISSANCE ET TOURISME BLEU

Développer des itinéraires patrimoniaux et une plus grande proximité avec la mer, les canaux, les étangs tout en facilitant les flux mer-ville-villages (Odyssea). Mettre en valeur l'ensemble des activités nautiques pour les rendre accessibles au plus grand nombre.



TOURISME ACTIF

Renforcer la pratique d'activités de pleine nature pour une meilleure commercialisation sur la Narbonnaise qui offre un formidable terrain de jeu pour le kite surf, le wind surf, la voile, la randonnée, le trail running, l'escalade...

COMMENT FÉDÉRER LE TERRITOIRE ?

La stratégie touristique a pour objectifs de développer la mise en réseau des sites touristiques du Grand Narbonne, constituer des destinations thématiques, accessibles et commercialisables sur l'ensemble du territoire, développer une offre de politique événementielle de qualité sur l'année, ajuster l'offre pour les populations touristiques émergentes : glisse et vent, tourisme d'affaire...



GRAND NARBONNE 2030

Territoire **D'ACCUEIL ET DE CULTURE**

Le projet « Grand Narbonne 2030 » va **renforcer les actions locales** pour continuer à être un **territoire d'accueil et de bien-vivre ensemble** : construire un destin commun par l'accueil des nouvelles populations, la gestion de l'eau comme capital unique, la solidarité dans les quartiers, le sport et la culture. Compétentes en matière d'urbanisme, les communes constituent des acteurs déterminants pour l'organisation de cet accueil.

LE GRAND NARBONNE : TERRITOIRE D'ACCUEIL ET DE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Placer le citoyen communautaire au cœur de ses réflexions et renforcer la faculté de l'agglomération à mieux coordonner la capacité d'accueil au niveau de son territoire, telles sont les priorités du Grand Narbonne. Conscients des caractéristiques de l'emploi local, le Grand Narbonne apporte des réponses nouvelles avec notamment la création de la Maison du travail saisonnier Narbonne-Béziers, mutualisée avec la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée, signe d'une coopération territoriale en marche, à l'image de la création de l'association Cœur du Languedoc (réunissant les communautés d'agglomération du Grand Narbonne, Béziers Méditerranée, Hérault Méditerranée, et les Communautés de communes de La Domitienne et Lézignan-Corbières-Minervois).

LES ORIENTATIONS EN MATIÈRE D'ACCUEIL ET DE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Le Grand Narbonne a pour ambition de soutenir et de promouvoir la coordination entre les communes et le Grand Narbonne pour la mise en œuvre des compétences communautaires favorisant une capacité d'accueil durable, l'accès à l'habitat pour tous, la qualité des espaces bâtis, des espaces et services publics, la mise en place d'un guichet unique pour renforcer sa proximité avec les citoyens communautaires, la **pérennisation des emplois, l'uniformisation du prix de l'eau**.

LE GRAND NARBONNE, ACTEUR DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

La Politique de la Ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale pour les quartiers défavorisés et les citoyens communautaires qui sont acteurs dans la mise en œuvre du contrat de ville. À cet effet, des Forums Citoyens ont été créés dans les quartiers prioritaires afin de constituer un espace ouvert aux initiatives. Le projet « Grand Narbonne 2030 » souhaite **amplifier cette dynamique de cohésion** notamment en faveur des jeunes par la création de Chantiers Jeunes.



QUELLE COHÉSION SOCIALE ET D'ÉGALITÉ POUR LE TERRITOIRE ?

Le Grand Narbonne souhaite **renforcer des valeurs et principes fondamentaux comme la laïcité, la lutte contre toutes formes de discrimination et les valeurs de la République en transformant le cadre de vie**. Le Grand Narbonne souhaite faire bénéficier les quartiers prioritaires de Narbonne des dynamiques de l'agglomération, en permettant la mobilisation et l'animation concertées des bailleurs publics et privés et de celles des acteurs économiques et associatifs. Cela constitue un enjeu majeur pour **réduire la pauvreté et favoriser l'égalité des chances, en favorisant l'accès aux avancées** technologiques et sociales liées au digital pour l'ensemble des citoyens communautaires pour réduire la fracture numérique.

« **L'E-inclusion** » sera positionnée comme axe transversal du projet « Grand Narbonne 2030 », ce qui va préserver **l'équilibre des territoires**, agir **contre l'exclusion** et favoriser la gestion de la diversité, l'insertion professionnelle des publics en difficulté, le mécénat et l'engagement citoyen.

Afin d'allier le développement local et le bien-être des citoyens, une **offre locale** de produits alimentaires issus de l'agriculture biologique (en lien avec le projet d'Espace Test Agricole du Grand Narbonne) sera développée.

GRAND NARBONNE 2030

Quel **PROJET CULTUREL D'ENVERGURE ?**

La culture joue un rôle capital dans le développement local et représente **une composante essentielle du cadre de vie**, une **source de revenus** liée au tourisme, ainsi qu'un **levier de créativité** pour la production de biens et services nouveaux.

Le patrimoine fait partie intégrante de la culture et c'est pourquoi le Grand Narbonne soutient MuRéna (Musée Régional de la Narbonne Antique) **et souhaite développer des activités en lien avec ce dernier. L'archéologie doit constituer le thème fédérateur** d'un axe culturel, touristique et économique d'envergure. Ces axes sont réunis dans le cadre des projets menés avec nos partenaires tels que MuRéna, Amphoralis ou encore les parcours patrimoniaux de La Nautique, Pech Mahon, Montlaurès, Sigean, Peyriac-de-Mer...

De la même manière, la **dimension recherche** du MuRéna va impliquer **l'implantation de nouvelles filières et options d'enseignement et de formations professionnelles** créant ainsi un écosystème innovant de formation et de recherche.

Le **citoyen communautaire aspire à son épanouissement**, c'est pourquoi il existe des festivals, des théâtres, des écoles d'art et des médiathèques. À ce titre-là, il demeure important de **continuer à créer le dialogue**, l'échange d'idées et d'expériences, d'apprécier d'autres valeurs et traditions : identité culturelle et diversité culturelle sont donc indissociables. C'est pourquoi le Grand Narbonne souhaite continuer à développer des partenariats avec ses partenaires tel que, par exemple, le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée et sa politique culturelle ambitieuse : veillées thématiques dans les communes du Parc, éditions de carnets thématiques pour découvrir l'environnement et ses acteurs, animations de débats, prêt de documents thématiques au centre de documentation du Parc à la Médiathèque...

UNE POLITIQUE CULTURELLE DE PROXIMITÉ

Le développement du territoire exige des politiques complémentaires dans de nombreux domaines, tels que l'éducation, la science, la communication dont la culture fait partie intégrante, afin d'établir un équilibre harmonieux entre le progrès technique et les aspirations personnelles.



QUEL DÉVELOPPEMENT CULTUREL POUR LE GRAND NARBONNE ?

Ces nouveaux défis sont incarnés d'une part par **le développement de la lecture publique**, d'autre part par la prépondérance de la musique et des arts plastiques sur notre territoire.

Un partenariat entre la Médiathèque du Grand Narbonne et les bibliothèques communales constitue la base pour le développement de la lecture sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Les élus communautaires ont pour ambition de mettre **en réseau la lecture publique** et favoriser l'accès simultané à la connaissance et à l'imaginaire à travers notamment l'offre numérique.

La musique et les arts plastiques occupent également une place considérable dans la vie culturelle du territoire et le potentiel de développement se situe dans la mise en synergie de toutes ses dimensions (pédagogiques, artistiques et économiques) mais aussi dans la diversité de ses acteurs, de leurs pratiques et de leurs engagements artistiques. C'est la raison pour laquelle, il existe une volonté affirmée de créer des passerelles afin que la création, la pratique collective et l'enseignement artistique spécialisé se rencontrent et se renforcent mutuellement. Le défi majeur à relever est celui de **donner sens à la place accordée à l'artiste**.

La culture doit être présente sur l'ensemble du territoire et accessible pour l'ensemble des citoyens communautaires. Cela fait partie d'une société démocratique, citoyenne, tolérante, ouverte à l'émotion, à la réflexion et au respect.

GRAND NARBONNE 2030

CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT





CODEV Le Conseil de
Développement

GRAND NARBONNE / PARC NATUREL REGIONAL DE LA NARBONNAISE EN MEDITERRANEE

Instance consultative mise en place par le Grand Narbonne et le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée pour construire collectivement des propositions sur les politiques publiques. Il s'agit d'un espace de travail indépendant, composé de membres de la société civile, experts dans leurs domaines. Cette assemblée d'acteurs et de citoyens éclaire la Communauté d'agglomération et le Parc naturel régional sur les évolutions sociétales contemporaines.

Le projet Grand Narbonne 2030 est partagé et porté par les élus communautaires ainsi que soutenu par les membres du Conseil de Développement (CODEV) qui ont participé à la réflexion et ont fait des propositions pour le développement du Grand Narbonne à long terme et au bénéfice de ses citoyens communautaires.

Ainsi, les réflexions entre élus et citoyens membres du CODEV ont été croisées et les points de vue confrontés en ayant comme objectif commun le développement d'une croissance verte. Cette rencontre et ce travail partenarial ont abouti à la co-construction du présent projet « Grand Narbonne 2030 ».



www.legrandnarbonne.com